

Communiqué de presse 19 avril 2024

Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement L'impératif du logement social et des enjeux environnementaux urbains dans les Hauts-de-Seine

Le projet de Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH) fixe les grandes orientations et les objectifs en matière de construction de logements et de lutte contre l'habitat indigne en Ile-de-France pour les six prochaines années.

Le groupe Ecologistes & Socialistes note la meilleure prise en compte des enjeux environnementaux de sobriété foncière, de rénovation énergétique et des défis liés à l'adaptation des logements, notamment au regard du vieillissement de la population. Ces avancées vont dans le bon sens d'autant que les résultats de production de logements sociaux en Ile-de-France restent historiquement bas, malgré un contexte tendu (loyers très élevés, fortes demandes de logements, situations croissantes de suroccupation ou d'habitat indigne, etc.).

Le groupe Ecologistes & Socialistes rappelle que la création de logements sociaux n'a jamais été aussi indispensable et considère que le maintien d'un objectif de production de 70 000 logements/an doit rester une exigence impérieuse. D'autant qu'un quart des communes de notre département restent carencées en matière de logements sociaux, non pas comme le suggère la majorité du Conseil Départemental à cause d'ambitions fixées par le SRHH qui seraient « irréalistes » ou « dénuées de lien avec les capacités productives », mais par manque de volonté politique et maintien d'une forme de séparatisme social. Aussi des moyens renforcés doivent être mobilisés pour garantir le respect de la loi SRU partout sur le territoire altoiséquanais.

Il en va de même pour l'hébergement d'urgence, qui reste inégalement réparti entre les départements franciliens. Les Hauts-de-Seine ne comptent en effet que de 2,2 places pour 1 000 habitants quand la Seine-Saint-Denis en dénombre 3,3 pour 1 000 et Paris plus de 7,5 pour 1000. Notre Département doit soutenir activement la construction de logements sociaux et d'infrastructures d'hébergement !

Le groupe Ecologistes & Socialistes émet donc un avis favorable sur le SRHH 2024-2030.